

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19056 - 74ÈME ANNÉE

Lettre du Mouvement réunionnais pour la paix «aux Députés et Sénateurs de la République Française»

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, demandez à la France de soutenir les Chagossiens



Le 28 mai dernier, la délégation du Groupe Réfugiés Chagos accueillie à La Réunion par des Réunionnais solidaires. (photo A.D.)

Le 20 juin dernier, le Mouvement réunionnais pour la paix a rédigé une lettre à l'attention des sénateurs et députés. Il leur demande d'agir pour que la France s'oppose à la position de la Grande-Bretagne qui refuse le retour des Chagossiens dans leur pays. Cette lettre rappelle que le 3 septembre, une audience concernant les Chagossiens a lieu devant la Cour internationale de justice de La Haye. Lors du vote demandant la saisine de cette cour, la France s'était abstenue. Le Mouvement réunionnais pour la paix souhaite que les parlementaires se mobilisent pour que la France change de position et soutienne le droit des Chagossiens de revenir dans leur pays d'où ils ont été chassés à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia.

«Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

A partir du 3 septembre 2018, la Cour Internationale de Justice (CIJ) devra se prononcer sur la légalité des décisions prises par le gouvernement britannique entre 1963 et 1973, qui ont conduit au déplacement de force

de la population autochtone de l'archipel des Chagos et de la perte de tous ses habitants. L'une des îles, Diego Garcia, a été louée à bail aux Etats-Unis pour installer une base militaire sur laquelle travaillent des gens de nombreuses nationalités, sauf les Chagossiens.

En janvier 2017, la cause des Chagossiens a reçu le soutien de sept Prix Nobel de la Paix, dont Desmond Tutu, archevêque d'Afrique du Sud. En mai 2017, une délégation de Chagossiens a été reçue par le Pape François. Ces personnalités ont été sensibles au drame historique qui se

déroule au coeur de l'Océan Indien.

Le 22 juin 2017, il y a un an, le gouvernement mauricien avec le soutien du Groupe Réfugiés Chagos (GRC) a décidé de faire appel aux instances internationales en présentant une motion à l'Assemblée des Nations Unies. Le vote s'est exprimé en faveur du texte : 94 Pour ; 15 Contre ; 65 abstentions, autorisant ainsi l'île Maurice à saisir la Cour Internationale de Justice (CIJ) de La Haye.

La France, puissance incontournable dans la zone Océan Indien, s'était alors abstenue.

Lors de l'audience de la CIJ, le 3 septembre 2018, nous souhaitons que la France soutienne la requête mauricienne pour permettre aux Chagossiens en exil forcé de retrouver leur terre natale et pouvoir, enfin, se recueillir sur la sépulture de leurs défunts. Cela représente un double intérêt, humain et territorial.

Permettez-nous de rappeler que, au nom de La Réunion, la France siège à la Commission de l'Océan Indien aux côtés de la République de Maurice. Les Chagossiens sont un peuple créole francophone. Ils ne sont en guerre contre aucun pays.

Nous vous remercions, par avance, des efforts que vous pourrez entreprendre pour infléchir la position du gouvernement

français, en faveur de l'initiative de l'ONU.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Fait à Saint Denis de La Réunion, le 20 juin,

Pour le Mouvement Réunionnais Pour la Paix

De la neige, à la foire automobile de Bras-Panon !

Comme chaque période de congés scolaires, le réseau routier de l'île est moins encombré. C'est le cas en ce moment. On y circule à peu près convenablement. Encore trois semaines avant le retour du cauchemar qui ira en s'amplifiant.

Cela n'aura rien d'étonnant. Et pour cause, la vente de véhicules neufs continue d'exploser. 2017 ayant été même une année record avec plus de 25 000 voitures particulières vendues, et ça roule pareillement pour le premier semestre de cette année. Les concessionnaires se frottent les mains. C'est le résultat logique de la politique du tout - automobile voulue par l'actuelle majorité régionale depuis 2010.

Cette incitation à investir dans l'achat de véhicules et grossir incessamment le parc automobile a aussi une autre conséquence beaucoup moins réjouissante : les accidents de la route se multiplient, les drames se succèdent, 28 ou 30 morts depuis le début de l'année !

Face à ce constat, une nouvelle politique des transports, un nouveau mode de déplacement sont néces-

saires dont le tram-train - ce projet de Paul Vergès - qui hante, semble-t-il, de plus en plus les services de l'Hôtel de Région.

Un sentiment que - visiblement - ne partage pas Daniel Gonthier, le Maire de Bras-Panon, qui a décidé - pour rentabiliser son champ de foire, autrement-dit pour du pognon - d'organiser en octobre prochain, pendant 12 jours, une foire de l'automobile dans sa commune où il attend plus de 100 000 visiteurs et des clients potentiels. Tout a été prévu. Les acheteurs pourront, après avoir sorti leurs chéquiers, repartir de la foire au volant de leurs bolides et pourront, en cas de besoin, s'offrir les services et conseils de la Miss qui sera élue à cette occasion !

Par ailleurs, une belle surprise attend le public qui va assurément se régaler. Nos météorologues péjurent qu'il va neiger à Bras-Panon, à cette occasion. Les prévisions de nos spécialistes annonçant, l'autre semaine, matin et soir, de la neige sur nos pitons, sont à oublier. Vive la foire !

Paul Dennemont

In kozman pou la rout

« Si ou i marsh dann la salté, ou i koup pa out pyé, ou i lav ali »

Ala in drol proverb. Moin la pa antann sa La Rényon, dann la boush demoun, mé moin la lir ali in plas, dann in léktir. Kosa li vé dir sans prop ? Zot i koné néna dmoun i siport pa la vi é pétète lodèr kk. Moin la mèm koni d'moun i atann z'ot mari rotourn la kaz pou shanj koush z'ot bébé... Moin la koni galman demoun an adorasyon dovan z'ot kk, mé sa sé in n'ot afèr néna in rapor avèk la psikyatri. Astèr pou lo sans figiré : par ébzant si ou la fé in bèl kouyonad, ou ésèye ratrapé. Mi pans pa lo prézidan Macron i sava démissionne son post pars li lé bien an-nuyé. Li vé gard lésansyèl mé konm di lo kont sépa si l'ésansyèl i vé gard ali. Alé ! Mi lèss azot rofléshi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Edito

Nouvelle hausse du chômage : urgence d'une nouvelle politique

Publiés hier, les derniers chiffres de Pôle emploi rappellent le premier problème de La Réunion : le chômage. Fin juin 2018, plus de 183.000 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi. Ils étaient plus de 140.000 à être totalement privés d'emploi et à la recherche d'un travail en moyenne lors du second trimestre 2018. Tous ces chiffres sont en progression sur un an.

L'augmentation est encore plus importante pour les chômeurs de longue durée : +6,2 %. Or, tous les Réunionnais privés de travail ne s'inscrivent pas à Pôle emploi, notamment parce qu'ils sont découragés par la pénurie d'emploi qui sévit depuis des décennies à La Réunion. L'aggravation du chômage va encore durer. En effet, avec la fin des emplois aidés sous la forme actuelle, et les restrictions budgétaires imposées aux collectivités, le plus gros de la crise reste à venir.

Les derniers chiffres de Pôle emploi rappelle une constante : la politique de l'emploi est inadaptée à la situation de La Réunion. Le seuil de l'intolérable est franchi depuis bien longtemps. C'est bien une autre politique qui est nécessaire. Et qui mieux que les Réunionnais peuvent être capable de l'imaginer et de la mettre en œuvre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Publication des statistiques de Pôle emploi de fin juin 2018

183.100 Réunionnais à la recherche d'un travail

Même si elles sont devenues trimestrielles, les statistiques du Pôle emploi affichent toujours la même tendance : une hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi. Fin juin 2018, plus de 183.000 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi. Voici de larges extraits du communiqué présentant ses derniers chiffres. Les intertitres sont de « Témoignages ».

Au deuxième trimestre 2018, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre 3 à 140100. Ce nombre augmente de 1,8 % sur le trimestre (soit +2 430 personnes) et de 3,3 % sur un an. En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 0,2 % ce trimestre (-1,1 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 168 680 au deuxième trimestre 2018. Ce nombre augmente de 2,1 % sur le trimestre (soit +3 540 personnes) et de 4,7 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 0,2 % ce trimestre (+1,5 % sur un an).

Totalement privés d'emploi : plus de 3 % en un an

À La Réunion, sur un trimestre, la nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 1,8 % pour les hommes (+3,1 % sur un an) et de 1,7 % pour les femmes (+3,5 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente à La Réunion de 1,3 % pour les moins de 25 ans (-0,3 % sur un an), de 1,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+1,6 % sur un an) et de 2,9 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+9,2 % sur un an).

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 2,4 % pour les hommes (+4,5 % sur un an) et de 1,9 % pour les femmes (+4,9 % sur un an).

Sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente à La Réunion de 1,9 % pour les moins de 25 ans (+1,4 % sur un an), de 1,8 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+3,2 % sur un an) et de 3,1 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+10,0 % sur un an).

6,2 % de hausse du chômage de longue durée sur un an

À La Réunion, sur un trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 2,0 % (+6,2 % sur un an) et celui des inscrits depuis moins d'un an augmente de 2,3 % (+2,9 % sur un an).

6,3 % d'inscriptions supplémentaires en un an

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C au deuxième trimestre 2018 augmente de 11,1 % par rapport au trimestre précédent (+6,3 % sur un an).

Au deuxième trimestre 2018, les entrées pour fin de mission d'intérim et licenciement économique sont stables. Les entrées pour fin de contrat (+14,8 %), démission (+3,8 %), rupture conventionnelle (+13,0 %), autre licenciement (+13,8 %), première entrée sur le marché du travail (+14,9 %), retour d'inactivité (+4,5 %), réinscription rapide (+12,2 %), autres motifs (+19,0 %) et motif indéterminé (+5,7 %) sont en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C au deuxième trimestre 2018 augmente de 4,7 % par rapport au trimestre précédent (-9,2 % sur un an).

Au deuxième trimestre 2018, les sorties pour entrée en stage ou en formation (-9,7 %), radiation administrative (-6,4 %) et autres cas (-1,0 %) sont en baisse. Les sorties pour reprise d'emploi déclarée (+10,4 %), arrêt de recherche (+8,9 %) et cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+8,6 %) sont en hausse.

Au cadran de ma montre (2)

Dans le jazz, comme chez Bach, il n'est pas rare d'entendre le musicien prendre une phrase mélodique à l'envers, d'inverser la section. Seulement voilà, toute la société n'est pas aussi jazzy que Benjamin Button, à commencer par son fringant de père qui « ne changea pas d'attitude pour autant, ramenant [à son fils, le tout jeune vieillard] des soldats de plomb, des petits trains, de charmants animaux en tissu. Et, pour entretenir – au moins vis-à-vis de lui-même – cette illusion, il demandait avec insistance au vendeur du magasin de jouets si 'la peinture ne risquait pas de partir si le bébé portait le canard rose à la bouche' » - ce que son vieillard de fils ne faisait naturellement pas.

Quel malheur d'avoir un petit bébé aussi vieux, gris et tremblotant... Et avec ça de la répartie. Ne pouvait-il pas se tenir tranquille des fois, le temps de revenir à la sainte raison, mère de Dieu ! Or, le temps qui revient n'est pas destiné à nous laisser dans notre torpeur.

Un coup d'œil à l'horloge de l'aéroport m'indique que les aiguilles sont alignées. L'avion accuse du retard. Si tu coupes ta montre en deux, tu n'auras pas la moitié du temps, me dis-je.

Replongé dans le bouquin, je lis : «Après avoir fait quelques pas, il se retourna et regarda le chef de la scolarité, qui, hors de lui, se tenait toujours dans l'encadrement de la porte, et il déclara à nouveau, d'une voix ferme :

-J'ai dix-huit ans.

L'hilarité que ces paroles déclenchèrent chez les étudiants grandit à mesure que Benjamin s'éloignait.

Mais il était dit qu'il ne s'échapperait pas aussi facilement. En marchant, tristement, en direction de la gare, il s'aperçut qu'il était suivi par des étudiants, une poignée au départ, puis une cohorte qui grossit rapidement jusqu'à devenir une foule compacte. (...) Ils sortaient de leur salle de cours en courant, les joueurs de football cessaient de s'entraîner pour se joindre à la foule, les femmes des professeurs, la coiffure en désordre et la tournure de travers, poursuivaient, en braillant,

la meute des agités, d'où fusaient une bordée de lazzi destinés à blesser la sensibilité de Benjamin Button". Aujourd'hui, la réaction de l'ordre établi se fait moins bruyante, mais tout aussi réprobatrice. Semblable à ce héros à rebours, je poursuis ma remontée dans le temps, avec sans doute pas moins de quolibets, de lazzi et de condamnations figées. Mais le voyage dans le temps auquel ma fille m'oblige s'accompagne d'un déplacement dans l'espace.

La faible part de la population locale aisée des Comores et de Madagascar opposée à l'Indépendance parce qu'elle avait su tirer parti de la colonisation, et qu'elle s'était relativement enrichie, vint se réfugier, lorsque la Grande Île et ses Dépendances étaient venues à déclarer leur souveraineté, sur l'île de Mayotte afin de continuer à profiter du statut de privilégié. On ignore à ce titre trop souvent que la cheffe historique des Chatouilleuses, Zéna M'Déré, n'était pas mahoraise, elle était malgache, comme on oublie ce qu'elle attendait en retour du maintien de la présence française.

Dans cette 'France à eux' qu'ils construisaient, qu'une poignée de familles de Sada verrouillait, quelques avocats tenaient et tiennent encore leur rôle qui consiste non pas à exercer un métier, mais rendre des services, créant des obligations parce que ce sont avant tout des élus. Leur mission est de briser dans l'œuf toute contestation de l'ordre établi, tout trouble pouvant jeter de l'ombre à leur échafaudage, l'écrivain Nassur Atoumani en sait quelque chose.

Je me souviens d'ailleurs de l'un d'eux, et non des moindres, me prévenant, dans le secret de son cabinet que "les avocats avaient le droit de tout dire", à savoir : dire ce qu'ils voulaient, sous-entendu proférer les mensonges qui les arrangeaient. Cela ne tarda pas, l'avocat de la partie adverse m'inventa femme et enfant adultérins, avec la complicité muette de mon propre avocat qui était en fait son parent.

Au moment où il tenait un tel discours, je pensais à part moi que

je pouvais en faire tout autant, y compris de rapporter ce qu'il me disait - quoiqu'avec un temps de décalage, mais, par cela même, amplifié.

L'expérience me montrait qu'il ne fallait pas trop compter sur les juges pour rectifier les ignominies, qu'il valait mieux s'en charger soi-même, en faisant éclater la structure incomplète, contraignante, et malhonnête du carcan judiciaire.

A fortiori, quand les autorités comprendront le phénomène qui se trame sur les réseaux, il sera juste trop tard. Une justice qui n'est pas respectueuse n'est pas respectable.

Dès que ma fille me revient, c'est tout ce passé qui remonte à la façon d'une mauvaise marée, une vraie machine à remonter le temps, je vous dis.

Dans la conférence : « La Direction du temps », extraite de sa Petite Histoire de l'Univers, Sephen Hawkin indique qu'il était persuadé que « l'Univers devait retrouver un état lisse et ordonné en rapetissant ». « Les personnes évoluant dans la phase de contraction vivaient leurs vies à l'envers. Elles mourraient avant d'être nées et rajeuniraient au fur et à mesure de la contraction de l'Univers. Perspective tentante puisqu'elle démontrerait une belle symétrie entre les phases d'expansion et de contraction ». Cela même arriva à Benjamin Button, mais dans un phénomène tout à fait singulier puisque lui seul était amené à vivre dans cet univers différent, en pleine rétractation, alors que le reste de l'humanité évolue encore dans un univers en expansion, jusqu'à dissolution probablement.

Dans son livre *The Go-Between*, L. P. Hartley demande : « Pourquoi nous souvenons-nous du passé, mais pas du futur ? » En d'autres termes, pourquoi le temps avance-t-il ? Sans doute est-ce lié à l'expansion de l'Univers. Pour ma part, j'aimerais que le temps se contracte parfois, j'aurais deux ou trois choses à régler, comme on règle une montre détraquée.

Jean-Baptiste Kiya

Oté

Si i bouz pa plis ké sa, nout kann, domin va vni plant vèrt sinplomman

Sépa si sé pars moin lé isi dann mon koin sansa si lé réèl pou d'bon mé mi antann pa tro parl l'avnir kann dann nout péi. I parl la koup kann, mé kan i ariv in n'afèr konm in pane l'izine, in grèv pou lo pri, in ralé pousé dann in balans. Sa i anparl, pars pétète bann média i pans sé sa k'lé sèryé. Lo sèryé la pa lo problèm de fon, lo sèryé sé lo wati-watia.

Poitan, mi pans i fo ni oi in pé pli loin ké lo bout nout né. Sa i vé pa dir, bann problèm zordi i doi pa z'ète réglé : li doi z'ète, mé i fo pa konfonn ali avèk sak ni doi apèl lo késtyonn fon... Lé vré tanzantan, ou i antann in pé avans inn dé solisyon. Moin la fine anparl azot in plantèr sintandrè té i di kont pa dsi li pou arash son kann épi plant ponm dé tèr : sa sé pa son tass kafé.

Moin la antann osi bann plantèr apré dir : kann sa i ansèrv azot bien pou an avoir in pé la finans, lo krédi étsétéra, é sa i pèrmète azot sak zot i apèl diversifyé z'ot bann kiltir. Moin la antann galman in plantèr apré di li sré pou kann l'énerzi, donk pa pou fé dsik, mé pou gingn la limyèr. Défoi ou i antann dir Maurice laba i fé karbiran avèk kann mé pa isi pétète la n'ot lé pa bon pou sa. Na poin lontan, bann Téréos la désid fé in l'antopriz pou rafine do sik an misouk san domann plantèr z'ot poinn vizé.

Néna sirman d'ot shoz mé pou mon par mi oi pa sa konm in plan-pa pou sov kann solman - mé pou dévlop La Rényon. Lé vré gouvèrnman, l'erop épi Téréos i s'anfoutsa. Lé vré nout l'indistri kann la dévlop dann boite koton san agard sak lé posib fèr avèk kann é domin ? I anparl pa vréman pou d'bon. Domaz pars néna dé shoz pou fé avèk nout kann, é ni rèss la, bra balan. Ziska pétète domin kann va vni in plant vèrt pou ansèrv konm dékorasyon sinplomman. In tristèss ! In shavirmann kèr !

Justin